

PROCÉDURE SAV



Rappel : Matériel garanti 1 an pour les pièces reconnues défectueuses par notre service technique (hors consommables : gicleurs, filtres, lampes ...)

↳ Matériel sous garantie

Appel de vos services chez S.PLUS pour déterminer la cause de la panne.

3 possibilités :

- a) Défaut d'utilisation du client : se reporter à la notice technique du produit disponible en téléchargement sur notre site www.splus.fr
- b) Pièce défectueuse identifiée : envoi d'une nouvelle pièce après réception de votre commande. Renvoi par vos soins de la pièce défectueuse. Sans retour sous 15 jours, la pièce est facturée.
- c) Panne non identifiable et/ou réparation non réalisable sur site : réparation par S.PLUS
 - a. demander un bon de retour (BR) sur notre site www.splus.fr (onglet « Zone SAV »)
 - b. S.PLUS vous envoie un bon de retour (BR) par fax ou mail
 - c. Retour par vos soins, à vos frais, de l'appareil : notre BR doit être apposé et visible sur le carton. Réparation sous garantie (selon nos CGV) et retour en franco par nos soins

Tout matériel envoyé sans bon de retour est refusé par S.PLUS

L'échange de pièce ou d'appareil sous garantie ne peut se faire qu'auprès du client facturé par S.PLUS

↳ Matériel hors garantie

- ✓ Demander un bon de retour (BR) sur notre site www.splus.fr (onglet « Zone SAV »)
- ✓ S.PLUS vous envoie un bon de retour (BR) par fax ou mail
- ✓ Retour par vos soins, à vos frais, de l'appareil : notre BR doit être apposé et visible sur le carton
- ✓ Un devis de réparation vous est transmis
- ✓ Retour en port dû après acceptation du devis et commande par vos soins
- ✓ Si notre devis est refusé, le matériel est retourné ou détruit à vos frais

Tout matériel envoyé sans bon de retour est refusé par S.PLUS